

DEC131619DR01

Décision donnant délégation de signature à Madame Nicolette DELANNE pour les actes relevant des attributions de la personne responsable des marchés (DU) de l'unité UMR 8036 intitulée Centre d'études sociologiques et politiques Raymond Aron (CESPRA)

LE DIRECTEUR D'UNITE,

Vu l'ordonnance n° 2005-649 du 6 juin 2005 modifiée relative aux marchés passés par certaines personnes publiques ou privées non soumises au code des marchés publics ;

Vu le décret n° 82-993 du 24 novembre 1982 modifié portant organisation et fonctionnement du Centre national de la recherche scientifique (CNRS) ;

Vu la décision n° 100014DAJ du 21 janvier 2010 portant détermination des niveaux d'évaluation des besoins et désignation des personnes responsables des marchés au CNRS ;

Vu la décision n° DEC130281INSHS du 18 mars 2013 portant cessation de fonctions et nomination de Monsieur Olivier REMAUD, directeur par intérim de l'unité UMR8036, intitulée « Centre d'études sociologiques et politiques Raymond Aron (CESPRA) », dirigé par Monsieur Philippe URFALINO ;

DECIDE :

Article 1^{er}

Délégation est donnée à Madame Nicolette DELANNE, Ingénieur d'études, à l'effet de signer au nom du directeur d'unité tous les actes et décisions relevant de ses attributions de personne responsable des marchés en application de l'article 2.1 de la décision n° 100014DAJ susvisée¹.

Article 2

Cette délégation de signature prend fin automatiquement en cas de changement de directeur par intérim (délégant) ainsi qu'en cas de changement du ou des délégataires ou du non-renouvellement de l'unité.

Article 5

La présente décision sera publiée au *Bulletin officiel* du CNRS.

Fait à Paris, le 23 mai 2013

Le Directeur d'unité
Olivier REMAUD

¹ Pour mémoire le directeur d'unité est personne responsable des marchés à hauteur de 130 000 € HT au 01/01/2012